

GUIDE DES PRIX, CONCOURS ET APPELS À PROJETS 2011

Trouver des financements demeure une entreprise complexe pour beaucoup d'associations. Fragilité financière, amenuisement des aides publiques, incertitudes concernant la reconduction de subventions, etc. sont autant de raisons qui doivent engager les associations à diversifier leur sources de financement et à rompre avec l'idée qu'elles ne peuvent avoir de fonds de roulement ou que les subventions publiques sont leur unique ressource.

En effet, en France, les financements publics restent la principale source de financement associatif (60 % du financement des associations employeurs); une spécificité notamment due à notre histoire sociale et à la place et au rôle de l'État dans notre pays.

Mais aux côtés des subventions publiques, bien d'autres pistes existent parmi lesquelles, le mécénat, les fondations et les appels à candidatures publics ponctuels.

Il existe actuellement près de 1 500 fondations en France. Chaque année, elles lancent ou renouvellent des appels à projets, prix et concours dans de nombreux domaines. Dans le même temps, l'État lance nationalement ou localement, par l'intermédiaire des collectivités, des appels à projets, prix et concours dans des domaines liés aux politiques prioritaires. Moins nombreux que ceux des fondations, ils n'en restent pas moins une piste de financement à explorer.

Ce guide propose un listing d'appels à projets, concours et prix 2011 dans les domaines de la citoyenneté (handicap, développement durable, intégration, solidarité, lutte contre les discriminations). Il n'est ni exclusif, ni exhaustif. Il est complémentaire aux autres pistes et documents accompagnant le financement associatif.

Parallèlement, l'OVACAM met progressivement en ligne sur www.ovacam.asso.fr, les appels à projets nouvellement publiés.

SOMMAIRE

FONDATIIONS 2011	p. 3
I. Enfance / jeunesse	p. 3
II. Environnement	p. 6
III. Femmes	p. 7
IV. Handicap	p. 7
V. Insertion sociale et professionnelle	p. 8
VI. Seniors	p. 10
VII. Multi-domaines	p. 11
APPELS À CANDIDATURES PUBLICS	p. 14
ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT	p. 17
GLOSSAIRE DU FINANCEMENT ASSOCIATIF	p. 19
L'OVACAM : Maison des associations de la métropole amiénoise	p. 20

FONDACTIONS D'ENTREPRISES

Le rôle civique que l'entreprise se doit désormais d'honorer rend nécessaire et légitime qu'elle s'intéresse à l'environnement naturel, humain et social. C'est pourquoi ces dernières s'engagent à soutenir des actions associatives. Dans le cadre du mécénat, les consignes sont fonction de la politique générale de l'entreprise. Il s'agit donc, pour l'association en quête de financements, de prospecter en ayant déterminé quelles sont les entreprises qui peuvent trouver un intérêt à leur projet parce qu'il est lié, par exemple, à leur domaine d'activité. S'agissant des fondations, la politique en matière de financement associatif peut être articulée autour d'une zone géographique ou d'un thème d'intervention. Il vous faudra repérer celles susceptibles de financer votre projet. La première porte d'entrée est la Fondation de France¹, qui publie la liste des projets qu'elle soutient et propose un lien vers le Centre Français des Fondations² qui lui est associé. Le Portail des fondations et du mécénat³ vous permettra de sélectionner les fondations par ordre alphabétique ou par thème.

I. ENFANCE / JEUNESSE

FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE

"50 projets pour demain"

En 2011, la Fondation Auchan pour la jeunesse et la Fondation Simply "le goût du partage" lancent l'appel à projets commun "50 projets pour demain". Elles aideront financièrement 50 associations à concrétiser leurs actions dans les quartiers d'implantation des hypermarchés Auchan et supermarchés Simply en France. Les projets doivent viser la lutte contre les inégalités et les exclusions. Insertion professionnelle, soutien scolaire, lutte contre l'illettrisme, accès à l'alimentation, sensibilisation à l'équilibre alimentaire, accompagnement du handicap figurent parmi les actions éligibles.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mai 2011

Informations: <http://fondation-auchan.fr>

FONDATION FNAC ÉVEIL & JEUX

La Fondation soutient des projets liés à l'éveil des enfants et aux activités parents / enfants parmi les populations défavorisées de France (quartiers en C.U.C.S. ou en Z.U.S., zones rurales isolées, enfants handicapés). Les projets d'éveil par le jeu sont privilégiés mais il peut aussi s'agir d'éveil par la culture en général (musique, art, livres,...).

Date limite de dépôt des candidatures: 30 septembre 2011

Informations: <http://www.eveiletjeux.com/fondation/>

¹ www.fondationdefrance.org

² www.centre-francais-fondations.org

³ www.fondations.org

FONDATION DE FRANCE

En 2011, la Fondation de France oriente son programme Enfance en direction des familles fragilisées par la précarité économique, l'exclusion sociale ou territoriale. Pour ce faire 3 appels à projets sont lancés :

"Aidons tous les collégiens à réussir"

Cet appel à projets concerne les actions de lutte contre le décrochage scolaire, axées sur la fonction intégratrice de l'école. Il s'adresse aux collèges et associations partenaires des collèges situés dans les quartiers prioritaires de la politique des villes ou en zones rurales.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 avril 2011

"Accompagner les enfants et leurs familles en difficulté"

Cet appel à projet concerne les actions qui visent l'épanouissement des enfants et accompagnent leurs familles, en tenant compte de la complexité de leurs conditions de vie. Il s'agit d'encourager les adultes chargés de leur développement (parents, professionnels et bénévoles des secteurs sanitaire, social et éducatif) à collaborer.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mai 2011

"Encourager les enfants de 6 à 16 ans à s'ouvrir aux arts et à la culture"

Cet appel à projets concerne les actions porteuses d'épanouissement et de socialisation.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION GUY DEMARLE

"Enfance & Bien-Manger"

L'appel à projets de la Fondation Guy Demarle est ouvert aux associations qui permettent aux enfants de trouver ou de retrouver le plaisir et l'équilibre alimentaire, par le biais d'actions éducatives de proximité de prévention, d'éveil, d'éducation et de socialisation.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.guy-demarle.fr

FONDATION HSBC POUR L'ÉDUCATION

La Fondation HSBC pour l'éducation a pour objet de faciliter l'accès à l'éducation des enfants en milieu défavorisé, par la culture. À travers son appel à projets 2011, elle soutient des actions culturelles visant à réduire l'injustice face à l'éducation des enfants ou préadolescents défavorisés.

Date limite de dépôt des candidatures: 30 avril 2011

Informations: www.hsbc.fr

FONDATION NICOMINVEST

"Fondation de la première chance"

La Fondation soutient des associations de proximité pour permettre aux jeunes malades ou issus de quartiers défavorisés un premier accès aux technologies de l'information.

À travers ses "bourses de la première chance", elle aide notamment des structures encadrant des enfants ou adolescents de milieux défavorisés, en situation d'urgence, faisant preuve de motivation.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.nicominvest.com

FONDATION SNCF

"Entre les lignes"

Cet appel à projets s'adresse aux associations qui agissent pour prévenir l'illettrisme auprès de:

- la petite enfance (2 à 6 ans): les projets devront familiariser ludiquement les enfants avec la langue écrite et le vocabulaire en associant activement la famille,
- l'adolescence (10 à 15 ans): les projets viseront à consolider les savoirs de base en stimulant les capacités de communication et d'expression personnelle.

Date limite de dépôt des candidatures: 31 mars 2011

Informations: www.fondation-sncf.org

FONDATION SNCF

"Coups de Cœur Solidaires"

La Fondation SNCF soutient les salariés ou retraités SNCF bénévoles dans une association agissant en faveur des jeunes. En répondant avec leur association à l'appel à projets "Coups de Cœurs Solidaires" 2011, ces bénévoles lui permettront peut-être d'obtenir jusqu'à 3 000€ d'aide de la Fondation.

Date limite de dépôt des candidatures: 31 avril 2011

Informations: www.fondation-sncf.org

FONDATION SOLUCOM

Agir en faveur de l'enfance défavorisée

Créée en 2009 pour une durée de 5 ans, la Fondation Solucom a vocation à soutenir des actions en faveur de l'enfance défavorisée, notamment dans des situations de dénuement ou de pauvreté extrême, en France ou à l'étranger.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-solucum.fr

II. ENVIRONNEMENT

FONDATION NICOLAS HULOT

Au travers de ses "coups de cœur", "coups de pouce" ou par la remise de "bourses", la Fondation Nicolas Hulot soutient des actions d'éducation à l'environnement. Ces actions doivent mobiliser et toucher un maximum d'acteurs, tout en tenant compte des réalités économiques et sociales.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-nicolas-hulot.org

FONDATION NATURE ET DÉCOUVERTES

La Fondation Nature et Découvertes soutient des projets de protection de la nature (préservation d'une espèce, de la biodiversité, aménagement d'un site naturel), d'éducation à la nature (projet pédagogique demandant une participation active des enfants) et de sensibilisation des publics (campagnes de sensibilisations à la biodiversité destinées au grand public).

Dates limites de dépôt des candidatures: 15 février et 14 août 2011

Informations: www.fondation-naturesetdecouvertes.com

FONDATION DE FRANCE

"Gérons ensemble notre environnement"

Ouvert aux organismes sans but lucratif à vocation sociale, l'appel à projets concerne les initiatives visant à prévenir les risques ou les conflits environnementaux, à aider le dialogue entre les groupes locaux et à encourager la gestion concertée des espaces sensibles.

Date limite de dépôt des candidatures: 3 avril 2011

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION YVES ROCHER

Prix "Terres de Femmes"

À travers le Prix "Terres de Femmes", la Fondation Yves Rocher récompense des femmes qui œuvrent quotidiennement dans une structure à but non lucratif, en faveur de l'environnement. Concrètes et engagées, les actions soutenues doivent contribuer à la sauvegarde de la nature et à l'amélioration de l'environnement.

Date limite de candidature: 30 septembre 2011

Informations: www.yves-rocher-fondation.org

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement apporte son appui aux projets de sensibilisation à la préservation des ressources et à la protection de la biodiversité. Ce soutien n'est possible que si le projet est parrainé par un collaborateur de Veolia Environnement: les projets soutenus bénéficient à la fois d'un mécénat financier et d'un mécénat de compétence.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation.veolia.com

III. FEMMES

FONDATION ELLE

L'objet de la fondation est l'éducation des femmes et des filles, comprise comme moyen d'émancipation: elle soutient des actions de scolarisation, d'alphabétisation, d'accès à une formation professionnelle ou à des études supérieures.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.ellefondation.net

FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI

La Fondation RAJA-Danièle Marcovici soutient toute action favorisant l'insertion sociale, économique et professionnelle des femmes par l'éducation, la formation ou la participation à des projets professionnels.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-raja-marcovici.com

IV. HANDICAP

FONDATION DE FRANCE

"Vie sociale et citoyenne des personnes handicapées"

La Fondation de France reconduit cet appel à projets afin de soutenir des initiatives qui contribuent à l'ouverture générale de la cité aux handicapés. Il s'agit de favoriser la participation de tous les habitants aux actions menées sur leur territoire, de leur permettre de jouer leur rôle citoyen et d'accéder aux services.

Date limite de dépôt des dossiers: toute l'année

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION ORANGE

"Autisme: soutien aux familles et aux aidants"

Cet appel à projets concerne les actions permettant aux familles d'échanger et de rompre leur isolement. Les projets doivent être menés avec des professionnels de l'autisme, toucher un large public (familles dont les enfants n'ont pas de solutions d'accueil, familles hors du milieu associatif), être collectifs et duplicables.

Date limite de dépôt des candidatures: 22 avril 2011

Informations: www.orange.com

FONDATION OTIS

La Fondation Otis s'engage en faveur de l'insertion des personnes handicapées en sélectionnant les demandes de soutien de projets ayant préalablement fait l'objet d'une étude et d'une visite de l'association. Tout projet favorisant l'insertion des handicapés, notamment au service des enfants polyhandicapés est susceptible d'être étudié.

Date limite de dépôt des dossiers: toute l'année

Informations: www.otis.com

V. INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

FONDATION GROUPE ADECCO

“Préparer les jeunes dans leur réussite professionnelle”

Cet appel à projet concerne des projets favorisant la découverte des métiers et secteurs d'activité, l'acquisition des codes et comportements du monde du travail, la rencontre entre jeunes et professionnels l'immersion et l'insertion professionnelle.

Date limite de dépôt des candidatures: 30 mai 2011

“Prix de l'étudiant citoyen”

Ce prix s'adresse aux associations étudiantes agissant en faveur de l'éducation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle par des actions d'accompagnement scolaire, de découverte professionnelle et de préparation à l'insertion dans le monde du travail.

Date limite de dépôt des candidatures: 16 mai 2011

Informations: www.groupe-adecco-france.fr

FONDATION AGIR SA VIE

La Fondation Agir sa vie s'est fixée pour mission de soutenir des projets innovants qui aident des personnes en situation d'exclusion, de grande difficulté matérielle ou de détresse morale, à devenir ou redevenir acteurs de leur propre vie.

Dates limites de dépôt des dossiers: 31 mars et 30 septembre 2011

Informations: <http://fasv.org>

FONDATION DEXIA FRANCE

“Solidarité, citoyenneté et culture dans vos communes”

Cet appel à projets, uniquement ouvert aux Missions locales (les Missions locales ont un statut associatif loi 1901), a pour but de permettre aux jeunes en recherche d'emploi de participer activement à la vie communale en proposant des actions dans les domaines de la solidarité, de la citoyenneté, de l'écocitoyenneté, de la culture et du patrimoine. Ces projets peuvent par exemple concerner le logement, la santé, le cadre de vie, l'aide à la personne, le transport ou encore le patrimoine urbain et rural.

Date limite de dépôt des candidatures: 31 mai 2011

Informations: www.fondationdexiafrance.org

FONDATION FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

La Fondation Financière de l'Échiquier a vocation à soutenir les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle soutient les initiatives visant à prévenir l'exclusion par l'éducation et la formation, ou les projets d'entrepreneuriat social et solidaire ayant pour objectif de guérir l'exclusion.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-echiquier.fr

FONDATION DE FRANCE

“Habitat, développement social et territoires”

Cet appel à projets concerne les initiatives favorisant l'accès ou le maintien des ménages défavorisés dans un logement autonome et stable.

Dates limites de dépôt des candidatures: 21 mars et 12 septembre 2011

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Initiatives solidaires et création d'emplois”

Cet appel à projets concerne les initiatives :

- favorisant l'émergence d'activités et services visant à diminuer les inégalités sociales et territoriales,
- favorisant la consolidation des emplois et la capitalisation des expériences menées.

Dates limites de dépôt des dossiers: 25 mars et 9 septembre 2011

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION FRANCE TÉLÉVISIONS

“Bourses fictions de quartiers”

Afin d'encourager et de récompenser les créateurs de mini-films de fiction, la Fondation France Télévisions récompense, par l'attribution de bourses, des projets de courts-métrages de fictions réalisés par, ou avec des habitants de quartiers sensibles d'Île-de-France dans une démarche artistique, collective et citoyenne.

Date limite de dépôt des dossiers: toute l'année

Informations: www.francetelevisions.fr

FONDATION GROUPE CHÈQUE DÉJEUNER

La Fondation Groupe Chèque Déjeuner soutient les initiatives favorisant l'insertion professionnelle et sociale par une démarche innovante et visant à pérenniser l'emploi.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-groupe-cheque-dejeuner.com

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement apporte son appui dans le domaine de l'insertion professionnelle en soutenant les projets qui accompagnent, forment et réinsèrent par l'activité économique des personnes en difficulté, éloignées de l'emploi. Ce soutien n'est possible que si le projet est parrainé par un collaborateur de Veolia Environnement : les projets soutenus bénéficient à la fois d'un mécénat financier et d'un mécénat de compétence.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation.veolia.com

FONDATION VINCI POUR LA CITE

La Fondation Vinci pour la Cité soutient des initiatives favorisant l'accès à l'emploi (projets d'insertion, de formation et facilitant l'accès aux transports en commun), ainsi que les actions qui développent du lien social dans les quartiers (promotion du vivre ensemble auprès des jeunes, développement des structures de réinsertion sociale, accès au logement).

Soucieuse d'accompagner les porteurs de projets sur le long terme, la Fondation ne soutient que des projets susceptibles de mobiliser les compétences des salariés de Vinci (conseils, mises en relations, débouchés commerciaux, sorties vers l'emploi,...).

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-vinci.com

VI. SENIORS

FONDATION DE FRANCE

"Droit au choix et au risque des personnes âgées: former, agir"

Cet appel à projets s'adresse aux initiatives qui visent à favoriser la concertation sur les situations jugées à risque et à permettre la liberté de parole et de choix des personnes âgées, à travers :

- des actions de formation des professionnels ou bénévoles aidant les personnes âgées,
- ou des actions concrètes à domicile ou dans des établissements.

Dates limites de dépôt des candidatures: 3 mars puis 30 août 2011

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Vieillir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble"

Cet appel à projets s'adresse aux initiatives apportant des réponses nouvelles et adaptées au territoire en vue d'améliorer la vie des habitants vieillissants. Les actions soutenues peuvent s'inscrire dans les axes suivants :

- agir sur le milieu de vie,
- reconnaître les trajectoires de vie,
- inventer des formes d'habitat adaptées et évolutives.

Dates limites de dépôt des candidatures: 3 mars puis 30 août 2011

Informations: www.fondationdefrance.org

VII. MULTI - DOMAINES

CONCOURS GREENBEES

Le 4^e concours de dessin de Greenbees est ouvert à tous, dès 5 ans, et permet aussi aux associations œuvrant auprès des jeunes comme de personnes âgées de faire participer leurs publics. En 2011, le thème choisi est "jouons ensemble". Son objectif est d'illustrer par le dessin la diversité culturelle et d'initier une réflexion dans les classes, foyers ou associations, sur ce qu'elle représente et l'importance de la préservation de cette diversité.

Date limite de dépôt des dessins: 30 avril 2011

Informations: www.greenbees.fr

FONDATION AUDIENS GÉNÉRATIONS

L'appel à candidatures de la Fondation Audiens Générations a pour vocation de récompenser des initiatives traduisant la solidarité active entre générations. Il s'agit de soutenir des actions de solidarité, de transmission du savoir, de préservation du patrimoine ou des manifestations artistiques, notamment auprès de publics fragilisés. Les projets pourront comporter des aspects relatifs à la prévention, à la santé ou au développement durable.

Date limite de dépôt des candidatures: 30 avril 2011

Informations: www.audiens.org

FONDATION CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

Privilégiant les actions pérennes et de terrain, la Fondation aide des projets d'incitation à la lecture pour tous les publics. Son soutien s'articule autour de trois axes :

- "Lire la ville" : actions qui impulsent une nouvelle pédagogie de la lecture de l'environnement et éveillent à la citoyenneté,
- "Prévenir l'illettrisme" : actions de lutte contre l'illettrisme,
- "La voix des lettres" : projets innovants dans le domaine des lettres et de la poésie, notamment destinés aux jeunes.

Dates limites de dépôt des candidatures: 15 avril et 7 octobre 2011

Informations: <http://fondation-lecture.creditmutuel.com>

FONDATION FRANCE TÉLÉVISIONS

La Fondation France Télévisions agit dans tous les domaines de la citoyenneté. Elle promeut les valeurs de respect, de solidarité, de partage et de responsabilité en encourageant l'implication des citoyens dans la vie de la cité. Les projets soutenus doivent sensibiliser, sur le terrain les publics empêchés, et tendre vers un idéal de "vivre ensemble".

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.francetelevisions.fr

FONDATION CARREFOUR

La Fondation Carrefour soutient des associations qui agissent dans les pays d'implantation du groupe. Concrètes et pérennes, les actions retenues doivent correspondre à un des trois domaines d'action du groupe :

- Alimentation : permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à une alimentation saine et diversifiée,
- Insertion : développer l'employabilité des personnes en situation d'exclusion,
- Solidarité : répondre aux besoins des plus démunis en situation d'urgence.

Date limite de dépôt des candidatures : toute l'année

Informations : www.fondation-carrefour.org

FONDATION KRONENBOURG

Les Prix "Brasseur"

La Fondation Kronenbourg distingue quatre projets remarquables par leur innovation et leur originalité :

- Le Prix Brasseur de Culture récompense une création artistique ou une manifestation culturelle qui génère un "mieux vivre ensemble",
- le Prix Brasseur de Nature récompense un projet destiné à protéger la nature, en faveur du développement durable, de la propreté ou permettant de réduire la pollution,
- le Prix Brasseur de Solidarité récompense un projet de lutte contre l'exclusion et d'insertion professionnelle ou sociale par l'entrepreneuriat,
- le Prix de la Fondation Kronenbourg récompense le projet candidat le plus marquant d'entre tous.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2011

Informations : www.fondation-kronenbourg.com.

FONDATION NORAUTO

La Fondation Norauto accompagne des initiatives associatives de terrain, dans les domaines suivants :

- Aide à la mobilité : projets favorisant les déplacements et l'accès au permis de conduire des personnes âgées ou handicapées,
- Sécurité routière : actions de lutte contre l'accidentologie des usagers vulnérables (deux roues et piétons),
- Environnement : projets d'écomobilité et initiatives favorisant la biodiversité des bords de route.

Dates limites de dépôt des candidatures : 3 janvier 2011, 1^{er} juin 2011, 1^{er} décembre 2011, 1^{er} juin 2012

Informations : www.norauto.fr/fondation

FONDATION PREVIADES

Cette Fondation soutient les associations qui s'attachent à combattre toutes les formes d'exclusion et plus particulièrement des jeunes et enfants, des familles, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Prévention de la santé, maltraitance, personnes âgées, personnes malades, insertion sociale, insertion professionnelle, personnes handicapées et services de soutien sont ses critères de sélection des projets.

Date limite de dépôt des candidatures : toute l'année

Informations : www.fondation-pr-evadies.fr

FONDATION RATP

La Fondation RATP soutient les associations ancrées dans les quartiers de la politique de la ville dans trois domaines :

- la solidarité (projets favorisant l'entraide et les échanges pour lutter contre l'isolement des personnes en difficulté),
- l'égalité des chances (actions favorisant l'éducation, l'apprentissage l'insertion sociale et professionnelle),
- le civisme (projets encourageant plus de civisme envers les autres et l'environnement).

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-ratp.fr

FONDATION TRANSDEV

Elle a pour vocation d'accompagner financièrement et humainement le démarrage, la consolidation et l'évaluation de tout projet citoyen émanant d'associations ou d'entreprises œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Emploi dans les services de proximité, solidarité avec les publics en difficulté, éducation des jeunes à la citoyenneté, promotion des modes de transport doux, sont les ambitions de la Fondation Transdev.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation-transdev.org

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement apporte son appui dans le domaine de la solidarité en soutenant les projets d'aide aux personnes vulnérables et au développement à l'international. Ce soutien n'est possible que si le projet est parrainé par un collaborateur de Veolia Environnement : les projets soutenus bénéficient à la fois d'un mécénat financier et d'un mécénat de compétence.

Date limite de dépôt des candidatures: toute l'année

Informations: www.fondation.veolia.com

Prix de la Solidarité Étudiante

Ce prix est destiné à soutenir des projets portés par des associations d'étudiants. Il récompense les approches innovantes concourant au développement durable et s'inscrivant dans l'un des trois domaines d'intervention de la fondation : la solidarité, l'insertion professionnelle et l'environnement. Seuls les projets parrainés par des collaborateurs de Veolia Environnement sont soutenus.

Date limite de dépôt des candidatures: 30 avril 2011

Informations: www.fondation.veolia.com

APPELS à CANDIDATURES PUBLICS

Dresser une liste exhaustive des ministères susceptibles d'accorder un financement reviendrait à citer tous les ministères du gouvernement français.

L'État, mais aussi quelques organes de l'Union européenne, lancent ponctuellement des appels à candidatures. Ceux-ci correspondent le plus souvent à des événements annuels (Année européenne du bénévolat, Semaine de lutte contre le racisme, etc.) ou à des priorités politiques (question de la dépendance par exemple).

À l'échelle locale, si le mode de financement public le plus communément admis par les associations est la subvention, chaque collectivité locale (ville département, région...) à ses critères et modalités d'allocations de fonds. Il ne faut donc pas hésiter à les contacter, non seulement pour une demande de subvention, mais aussi pour leur proposer un partenariat, ou pour connaître les prix et concours qu'elles initient.

FONDS NATIONAL DE FINANCEMENT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Appels à projets 2011-2013 : Protection de l'enfance

Le Fonds national de financement de la protection de l'enfance soutient des actions de protection de l'enfance. Trois axes sont privilégiés :

- la protection des enfants vivant dans la précarité économique,
- l'accompagnement des familles,
- la prise en charge des publics spécifiques.

Les projets seront financés sur 3 ans. L'apport du fonds est plafonné à 50 000€ par projet et par an et à 50 % du financement total du projet.

Date limite de candidature: 31 mars 2011

Informations: www.solidarite.gouv.fr

FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

"Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes"

Cet appel à projet européen initié par le FSE, est piloté en France par la sous-direction du FSE au Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, en partenariat avec la Direction générale de la cohésion sociale.

Notamment ouvert aux associations, partenaires sociaux et têtes de réseaux, cet appel à projets concerne des actions de sensibilisation et d'information visant à soutenir de nouveaux projets en faveur de l'égalité professionnelle et salariale effective et une meilleure circulation du temps de vie. Les projets doivent être innovants, transférables à d'autres acteurs et mis en œuvre dans au moins trois régions métropolitaines.

Date limite de dépôt des candidatures: 16 mai 2011

Informations: www.fse.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA VILLE

Concours "Talents des Cités"

Ce concours est une initiative du Ministère de la Ville et du Sénat co-organisée avec l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, la Caisse des Dépôts et la BGE.

Vous êtes porteur d'un projet, créateur d'une association, d'une entreprise, dans les quartiers en difficulté ou en zone franche urbaine, présentez votre candidature dans l'une des catégories suivantes :

Catégorie "Émergence"

Cette catégorie concerne les projets de création d'association ou d'entreprise dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Pour participer, le créateur doit avoir moins de 40 ans et faire valider son projet par un organisme d'accompagnement à la création d'entreprise.

Catégorie "Création"

- Vous avez créé votre entreprise ou votre association dans un quartier prioritaire de la politique de la ville en 2008, 2009 ou 2010,
- Vous avez été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise,
- Vous avez besoin d'un soutien et souhaitez témoigner de votre parcours et aider d'autres jeunes à prendre des initiatives,
- Vous avez moins de 40 ans.

Date limite de dépôt des candidatures: 31 mai 2011

Informations: www.talentsdescites.com

Informations BGE Somme: 03 22 72 04 03 / m.coquart@bgsomme.com

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Le Carrefour des possibles"

L'Agence régionale de l'innovation Picardie (ARI) et le Conseil Régional de Picardie organisent, en collaboration avec la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) et le soutien de la Préfecture de région, "le Carrefour des possibles".

Depuis 2006, le Carrefour des possibles a permis de repérer, stimuler et valoriser l'innovation dans les services et usages numériques.

Pour participer à l'événement, il suffit de porter un projet (culturel, associatif, économique,...) mettant en lumière un usage innovant des outils numériques, dans des domaines divers (Internet, téléphonie, systèmes d'informations, arts et design numériques, gérontechnologies, usages 3D, jeux vidéo, etc.).

Date limite de dépôt des candidatures: 2 mai 2011

Informations: www.carrefourdespossibles.org

Informations en Région: 03 22 97 95 64 ou v.mion@picardie.org



année EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT

Développer les engagements associatifs suppose de sensibiliser le public, en lui présentant les différentes facettes de ce que sont le bénévolat et le volontariat, mais aussi en développant des pratiques d'intégration des bénévoles et des volontaires au sein des associations.

L'Année européenne du bénévolat et du volontariat multiplie les possibilités pour les associations de sensibiliser sur ces questions et d'intégrer les jeunes... et les moins jeunes, à s'engager!

MINISTÈRE DE LA VIE ASSOCIATIVE

"Je suis bénévole et je vous dis pourquoi" : appel à création vidéo

Dans le cadre de l'Année européenne du bénévolat et du volontariat, le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative a lancé un appel à création ouvert à tous les bénévoles et volontaires de France.

Il s'agit de réaliser un film de 90 secondes illustrant le bénévolat et le volontariat dans ses différents aspects (domaines, formes, activités, intérêts,...) et l'importance de cet engagement (solidarité, partage, échange...). Les projets doivent mettre en avant l'utilité de se mobiliser et de s'engager.

Chaque mois, une vidéo sera désignée "coup de cœur" et permettra à la création d'être mise à l'honneur sur Internet.

Date limite de dépôt des projets: toute l'année

Informations et vidéos "coup de cœur" : www.jesuisbenevoleetjevousdispourquoi.fr

FRANCE BÉNÉVOLAT – CRÉDIT MUTUEL

Concours “Les bonnes pratiques d’intégration des jeunes dans les associations instituées”

Ce concours conjointement porté par France Bénévolat et le Crédit Mutuel

Il considère toute initiative portée par une association (excepté les associations de jeunes) proposant :

- une réflexion politique au sein de l’association pour laisser plus de place aux jeunes, des supports de communication adaptés aux jeunes sur le Projet associatif, les missions bénévoles, les projets spécifiques...,
- des pratiques d’accueil et d’accompagnement des jeunes dans l’association (tutorat / parrainage,...),
- des partenariats avec l’enseignement secondaire ou supérieur (stages, projets collectifs, appel au bénévolat occasionnel...),
- des réflexions sur des missions et projets adaptés aux disponibilités et motivations des jeunes,
- des délégations de projets à des équipes de jeunes,
- une participation des jeunes aux instances de gouvernance et de décision de l’association,
- des dispositifs de reconnaissance de l’engagement des jeunes dans l’association (“Passeport bénévole” de France Bénévolat, Carnet de Vie du bénévole, livret de compétence, valorisation collective et individuelle,...).

Date limite de dépôt des dossiers: 31 juillet 2011

Informations, retrait et dépôt des dossiers:

Service marché des associations du Crédit Mutuel

26 rue des Jacobins – 80000 Amiens

d.thierry@francebenevolat.org



GLOSSAIRE DU FINANCEMENT ASSOCIATIF

Délégation de service public (DSP):

Contrat conclu à titre onéreux par lequel une collectivité publique confie la gestion d'un service public ou privé. Dans ce cas, il y a obligation de mise en concurrence. En contrepartie, la rémunération est liée au résultat de l'exploitation du service.

Don:

Versement fait sans contrepartie par une personne physique ou morale à un organisme. Sous certaines conditions, cela permet une déduction d'impôts.

Fondation d'entreprise:

Créée par une entreprise qui effectue la dotation initiale, la fondation d'entreprise peut porter le nom de celle-ci. La fondation d'entreprise est le cadre dans lequel l'entreprise exerce son action de mécénat. Cependant, une entreprise peut avoir une action de mécénat sans avoir créé de fondation.

La définition de référence d'une fondation est donnée pour la première fois par la loi n° 87-571 sur le mécénat du 23 juillet 1987: "La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif".

Marché public:

Contrat conclu à titre onéreux entre une collectivité publique et un opérateur économique pour répondre à un besoin de la collectivité. Dans ce cas, il y a obligation de mise en concurrence. En contrepartie, le prix du marché correspond au paiement du service demandé dans son entièreté.

Mécène:

Personne physique ou morale qui apporte un soutien désintéressé à une institution ou à une personne dans l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Mécénat:

Soutien financier, humain ou matériel apporté sans contrepartie directe par une entreprise ou un particulier à une action ou activité d'intérêt général (solidarité, environnement, culture, recherche...).

Le mécénat d'entreprise se distingue du parrainage ou sponsoring. En fiscalité et en comptabilité, il est considéré comme un don, tandis que le sponsoring est considéré comme une charge. Concrètement, le mécénat bénéficie d'un régime fiscal avantageux dans la mesure où il existe une disproportion entre le versement et les contreparties reçues.

Mécénat collectif:

Collaboration entre plusieurs entreprises s'associant pour une action de mécénat.

Mécénat croisé:

Soutien de projets combinant au moins deux champs d'intervention.

Mécénat de compétences:

Délégation ponctuelle d'un ou plusieurs collaborateurs d'une entreprise à une association reconnue d'intérêt général.

Subvention:

Aide accordée par un financeur public à une association pour un projet auquel il trouve un intérêt. Dans ce cas, l'initiative vient de l'association, mais il n'y a pas de contrepartie (la subvention aide à financer l'activité mais pas à payer le prix d'une prestation de service).

L'OVACAM: MAISON DES ASSOCIATION DE LA MÉTROPOLE AMIÉNOISE

En tant que Maison des associations, l'Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole a pour objet la promotion et l'aide au développement de la vie associative. Situé au cœur de la ville, accessible au grand public, il s'adresse aux associations et porteurs de projets d'une part, et à toute personne qui s'intéresse à la vie associative d'autre part.

Espace de rencontres et d'échanges

À travers les différents moments de réflexion et de convivialité (forums, fêtes, groupes de travail, débats,) qu'il organise, l'OVACAM contribue à dynamiser la vie associative. Il favorise les rencontres des associations avec le public et les divers partenaires de la vie sociale. Il apporte appui et conseils à la conception et à la mise en œuvre de projets associatifs.

Centre de ressources

L'OVACAM, à l'écoute de toutes les associations, leur propose différents services techniques :

Fonction de Point d'Appui : informations juridiques, fiscales et comptables relatives aux associations, aide à la création d'associations, rédaction de statuts, montage de dossiers, etc.

Maquettage et imprimerie : conception, réalisation de divers supports de communication et suivi de fabrication (affiches, cartes de visite, plaquettes de présentation, livrets, presse associative, etc.).

Secrétariat : réalisation de toutes tâches classiques de secrétariat (frappe de courriers, photocopies, envois en nombre, etc.).

Gestion : comptabilité, fiches de paye, déclarations diverses, etc.

Communication : relais pour la diffusion des informations (documents, Internet, médias, etc.).

Actions de formation : réunions d'information et formation des bénévoles et salariés sur les questions de la vie associative (obligations statutaires, budget, fiscalité, communication, etc.).

Lieu d'information

Toute personne qui souhaite pratiquer une activité ou s'investir dans une association peut trouver les informations nécessaires auprès de l'OVACAM.

Avec le soutien de la ville d'Amiens, d'Amiens Métropole, du Conseil Général de la Somme, du Conseil Régional de Picardie, de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, l'OVACAM accompagne les associations dans leur gestion, leur développement et la réalisation de leurs objectifs. Plaque tournante des projets associatifs, il est un lieu vivant de partage, de communication et d'échange ouvert à tous.

L'OVACAM participe au Réseau National des Maisons des Associations (RNMA).